

DEPARTEMENT DU CALVADOS
Mairie de
MONCEAUX EN BESSIN
 14400
 Tel: 02.31.21.96.43

Date de convocation : 26/05/2021

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt et un, le vendredi 03 septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la salle polyvalente (COVID 19) de Monceaux en Bessin, sous la présidence de Gilles ISABELLE, Maire de Monceaux en Bessin.

Membres en exercices : 13

Présents : 08

Votants : 12

Etaient présents :

Mme Anne DUJARDIN, M. Michel BONNEAU, Adjoint

Mme Elise BADER, M. Wilfried GORHY, Mme Mylène LEBARBEY, Mme Evelyne LELANDOIS, M. Alain SOUHARD, Conseillers.

Absent excusé :

M. Xavier GUILBERT a donné pouvoir à Mme Mylène LEBARBEY

Mme Aurélie TAILLEBOSQ a donné pouvoir à Mme Anne DUJARDIN

M. Gilles MALHERBE a donné pouvoir à M. Michel BONNEAU

M. Bertrand VIARD a donné pouvoir à M. Gilles ISABELLE

Absents : M. Bruno OLIVE

Secrétaire de séance : M. Alain SOUHARD

Ordre du jour :

- I°/ Administratif (RH, dénomination Violettes, adressage)
- II°/ Travaux (salle polyvalente, SDECnergie)
- III°/ Intercommunalité (Rapports)
- IV°/ Questions diverses et tour de table

I°/ Administratif

DM2021.09.03-1

I°/ 1 Ressources Humaines

M. le Maire informe le Conseil Municipal que, par courrier du 1^{er} juillet 2021, M. Christian DECLOMESNIL a annoncé sa démission au sein du Conseil Municipal. Il ajoute que le courrier a été transféré à la Sous-Préfecture en date du 07/07/2021.

Le Conseil Municipal prend acte de cette démission.

DM2021.09.03-2

I°/ 2 – Adressage

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il lui appartient de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues et aux places publiques. La dénomination des voies communales, et principalement celles à caractère de rue ou de place publique, est laissée au libre choix du conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même. Le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire en application de l'article L2213-28 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le département met gracieusement à disposition des communes son ingénierie « adressage » afin de mettre en place la démarche d'adressage, de nommer et numéroter toutes les voies de la commune ainsi qu'une plateforme issue de la fusion des portails SIG du Département et du SDEC.

Il ajoute qu'il convient, pour faciliter le repérage, l'accès des services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation.

Cette délibération annule et remplace la/les précédente(s) délibération(s) datée du

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide la création des voies avec les dénominations suivantes :

Résidence la Croix
Résidence la Petite Campagne
Résidence Les Equerres
Résidence les Floralties
Résidence le Val d'Aure
Résidence des Pommiers
Route de Blary
Route de Tilly
Route de Damigny
Route du Pont d'Yaulne
Voie Express
Rue de l'Eglise
Rue des Coquelicots
Rue des Pâquerettes
Rue des Platanes
Rue des Pommiers
Rue des Primevères
Sente aux Ânes
Sente de la Chesnaie
Chemin de la Cachette
Chemin du Moulin
Chemin des Muriers

Chemin des Longraies
 Chemin du Poussiard
 Chemin des Violettes
 Chemin de Bellefontaine
 Chemin des prés d'Aure
 Impasse des Boutons d'or
 Impasse des Prairies
 Impasse des Platanes

De même, il mandate le Maire pour effectuer les démarches afférentes, informer les habitants dont l'adresse a dû être modifié et l'autorise à signer tous documents afférents et, notamment la convention avec le Département.

M. le Maire rappelle que la signalétique adéquate devra être installée.
 Le Conseil Municipal mandate le Maire pour solliciter les subventions APCR auprès du Département

II°/ Travaux

DM2021.09.03-3

II°/ 1 – Salle polyvalente

M. le Maire explique au Conseil Municipal que la salle polyvalente est devenue trop étroite depuis qu'elle accueille les matériels de la mairie et des associations, autrefois stockés dans l'ancienne école.

Il ajoute que la commission travaux s'est réuni le 30 août 2021 afin de débattre sur l'extension du bâtiment.

M. le Maire présente le projet ayant reçu un avis favorable des membres de la commission. Après en avoir entendu et débattu, le Conseil Municipal approuve le projet à l'unanimité. Il mandate le Maire pour mettre en œuvre les travaux et l'autorise à signer tous documents afférents. De même, le Conseil mandate le Maire pour solliciter les subventions éventuelles.

II°/ 2 – SDEC Energie

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion en présence de M. FAURE du SDEC Energie afin de faire un point sur les travaux d'effacement de réseaux prévus sur la RD6a, sur la sente de la Chesnaie et la rue des Pommiers ; ainsi que du manque de prises électriques route de Tilly ainsi qu'au niveau du bourg pour la pause d'illuminations au moment de Noël. Il ajoute que la mise en place d'une borne de recharge électrique a été abordée ainsi que le stockage de candélabres au niveau du bourg qui finalement ne pourront probablement pas être réutilisés de par leur coût de réemploi trop onéreux.

III°/ Intercommunalité

DM2021.09.03-4

III°/ 1 – Rapport de mutualisation 2020

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il lui a fait parvenir le rapport de mutualisation 2020 établi par Bayeux Intercom.

Le Conseil Municipal, après en avoir entendu, acte la présentation du rapport de mutualisation 2020.

DM2021.09.03-5

III°/ 2 – SEROC

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il a fait parvenir par mail le rapport d'activité du SEROC.

Le Conseil Municipal, après en avoir entendu, acte la présentation du rapport d'activité 2020 présenté.

IV.°/ Questions diverses :

DM2021.09.03-6

IV°/ 1 – Commission animation

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la commission animation s'est réuni le 19 août 2021 afin de débattre sur le projet d'illumination de la commune ainsi que du « repas des aînés » qui, après débat, est proposé au conseil municipal sous la forme de paniers garnis à l'instar de l'année passée.

Il sollicite l'avis du Conseil.

Le Conseil Municipal, après en avoir entendu, approuve :

- le projet illumination tel que présenté
- la distribution de colis garnis en lieu et place du traditionnel repas des aînés.

M. le Maire propose au Conseil Municipal l'organisation d'un événement « Octobre Rose » sous forme de circuit pédestre afin de récolter des fonds pour la recherche contre le cancer.

DM2021.09.03-7

IV°/ 2 – Circulation RD192

Le Conseil Municipal constate que la circulation sur cette portion de route est devenue dangereuse par la vitesse excessive de certains usagers. Il remarque une recrudescence de véhicules poids lourds en transit.

Le Conseil Municipal mandate le Maire pour sollicite la mise en restriction de poids lourds auprès de l'ARD.

IV°/ 3 – Cimetière et abords de la salle des fêtes

Le Conseil Municipal s'interroge du maintien en état du cimetière et des abords de la salle des fêtes lorsque l'employé communal est absent.

M. le Maire indique qu'une étude est en cours pour l'année 2022.

IV°/ 4 – Commission animation

M. le Maire indique au Conseil Municipal que faute de disponibilité le 19 août, les items (animation jeunes, journal communal, aire de loisir) sont reportés à une prochaine commission.

Observations et réclamations : Néant

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits :
La séance est close à 21h30

Le Maire,
Gilles ISABELLE



